AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (4)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 1er décembre 1860

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 1er décembre 1860

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Brullé, Alexandre (1814-1891)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation2 p. (198r, 199v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 1er décembre 1860, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29754

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>1er décembre 1860</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Brullé, Alexandre (1814-1891)</u>
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméApprovisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin explique à Brullé qu'il ne veut pas acheter de la fonte de Cleveland par des intermédiaires de Gand car la fonte est en baisse en Angleterre et qu'il parviendra à faire affréter un bateau pour Anvers s'il commande une centaine de tonnes. Godin a appris par Brullé que la fonte destinée à la réexportation pouvait enter en franchise de droits en Belgique comme c'est le cas en France et il imagine qu'on pourrait trouver en Belgique des maisons, comme celle des frères Pauwels, qui pourraient importer 100 tonnes de fonte. Godin accepte que Brullé continue de s'approvisionner à Hourpes. Il lui annonce qu'une paire de meules partira lundi de Guise pour Laeken.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 197/199 ».

Mots-clés

Appareils et matériels, Fonderies et manufactures "Godin", Fonte, Transport de marchandises

Personnes citées <u>Pauwels [monsieur]</u> Lieux cités

- Anvers (Belgique)
- <u>Belgique</u>
- Cleveland (Royaume-Uni)
- France
- Gand (Belgique)
- Royaume-Uni

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adèle Augustine Brullé-Tardieu. Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Juis le 1 y hu 1660 Mon you Monsium Bruth a pur pures truiter laffaire des fontes elevalano avu as Messuurs de Gane he fontes en el aghter me sont effertes in Saiss ust pourque from sous fais it de nous divons nous duive um fort parte ute fois fairfement faire arriver un marine a formers dune centain de tommans it y a la une affaire que mint attention pe me davais pas que les fontes distinuis a la recaportation quertant entre en Belgiger en Transfice de droits comme upa a her in France dit on est ains nous pourrous probabliment houser en Belgique des maisons que ent des marshes a liver a litrangue it que douvrains been hor mes augues en souane en luve nom en partageant whe nows les sucultant de la remise des droits que pour unt tonnes wait de deux mille que he unts who want to prime gue lows voying his maison que out dis gravelus a livrer a literay les foures bauxists en out justitu ouaper Vous de ala quand a vos approvisiones continuez a presidre a hourses de trouver ha fout bonne apres quely.

temps lusage pe traitirai asse wa dil you time timey mus an wurant Note pain de mucho partire lumi se fait metter du plater der un wech for que vous fruit ration il ders un morenan de la much marcha suggling sous was fouter diene manive rigulière et les duplicate de factiere que me sant werest sout its werest agricy mes bien werediales visitités foren y dua gelus pros compte que dons me donnating one or door from him de la refuser · retour que Nous mastry fait des effect us facture and mucho deterland indity ones & I mes wereles